ECOLE
DE ST JEAN DE
GONVILLE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 12 novembre 2024

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. Noally David			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	**Présent**	**Excusé**	**Représentant**
Directeur de l'école – Président : M. Charbonnier Maxime	X		
Maire : M. Michel Brulhart	X		
Adjointe : Mme Angélique Nicosia	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Euzane Hureau	X		
Mme Carole Lorenzo	X		
Mme Christine Wilbaux	X		
Mme Melanie Mouraret	X		
Mme Floriane Brunel	X		
Mme Audrey Savioz	X		
Mme Clémentine Chevallet	X		
M Imran Halem	X		
Mme Sandrine Majchrzak		X	
Mme Caroline Ly	X		
Mme Océane Mendes		X	
Mme Julie Guillet	X		
Un des maîtres du RASED :		X	
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			**Suppléants assurant un remplacement**
Mme Laure DE RAIKEM	X		
M Alpha DIALLO	X		
Mme Véronique FORTINI		X	
Mme Lise-Marie FRIEDMANN		X	
Mme Mathilde DESHORS	X		
Mme Sarah LOURENCO	X		
M Mhamed TELLICHE	X		
Mme Sophie WEIDENBACH	X		
M. Axel Voitier	X		
Mme Caroline Fabre	X		
VOIX CONSULTATIVE			
ATSEM			
Mme Emmanuelle Bertrand		X	
Mme Elodie Rocamora		X	
Mme Francine Kremer	X		
Mme Ana Ferreira		X	
Représentant périscolaire :		X	
Mme Amandine CARRICHON PIDOUX		X	

Procès-verbal établi le 12/11/2024

Le président, directeur de l'école
Nom : Maxime Charbonnier
Signature

Ecole Primaire Publique
Saint Jean de Gonville
116, rue du Champ de Foire - 01630
04 50 56 40 33
ce.0010401@ac-lyon.fr

Le secrétaire,
Nom : Mme. Laure DE RAIKEM
Signature

Rédaction du procès-verbal

Ordre du jour

1. Installation du Conseil d'école 2
2. Bilan de rentrée 3
3. Approbation du règlement de l'école 4
4. Evaluations nationales à l'élémentaire 4
6. Santé et sécurité 6
8. La lutte contre le harcèlement 8
9. Projets 2024/2025 9

1. Installation du Conseil d'école

Tour de table des personnes présentes.
L'équipe enseignante souhaite la bienvenue aux nouveaux parents élus au conseil d'école. Nous les remercions pour leur engagement au service de notre école et des élèves.
L'équipe enseignante adresse ses remerciements à la mairie et à son personnel pour le temps consacré à l'entretien et au ménage de l'école durant l'été ainsi qu'à la mise en place du mobilier dans les classes suivant les demandes des enseignants. Nous souhaitons remercier la mobilisation des équipes de la commune pour les différents travaux notamment de réparation qui ont été réalisés. Nous savons pouvoir compter sur la réactivité des agents communaux et les en remercions. L'équipe a apprécié qu'un aménagement en béton soit réalisé pour passer la porte coulissante de la maternelle.

Nous conservons quatre atsem pour notre école, soit une pour chacune de nos classes accueillant des élèves de maternelle et cela est tout à fait appréciable. Elodie Rocamora travaille désormais avec les PS MS de Carole Lorenzo, Ana Craveiro Ferreira continue ses missions avec les PS MS de Audrey Savioz. Francine Kremer travaille auprès des GS CP avec Floriane Brunel et Emmanuelle Bertrand et de nouveau rejoint l'équipe pour, cette année, accompagner les MS GS dans la classe de Mélanie Mouraret Webb et Euzane Hureau. Nous constatons une recherche de cohésion au service des élèves et je souhaite les remercier pour leur disponibilité, leur flexibilité et leur engagement pour l'école.
Cette année, notre école va poursuivre et développer des projets inspirés des valeurs de solidarité, d'inclusion, et de respect. L'organisation des Olympiades des familles en début d'année, en collaboration avec l'accueil de loisirs, fut un moment particulièrement réussi. Cet évènement, en lien avec les Jeux Paralympiques, a rassemblé familles et élèves autour de défis sportifs et coopératifs, renforçant les liens dans notre communauté éducative.

Dans le cadre des priorités nationales, nous nous alignons sur l'ambition nationale d'élever le niveau des élèves et notre équipe s'investit fait sienne la préoccupation forte liée à l'adaptation pédagogique aux besoins de chacun. Nous avons à cœur de faire progresser chaque élève en respectant son rythme, et les priorités d'inclusion et de diversité demeurent essentielles dans notre école.

Le Projet Éducatif de Territoire de notre commune (PEDT) conserve un axe fondamental autour de la lutte contre le harcèlement et de l'amélioration du climat scolaire, en cohérence avec le programme PHARE. Les efforts se poursuivent pour assurer un environnement bienveillant et sécurisé.

Enfin, grâce à l'action des parents élus, diverses problématiques ont été soulevées par les parents des élèves dont nous allons pouvoir échanger lors de ce conseil d'école. Toutefois, bien que ces sujets touchent au quotidien des élèves, les questions qui sont relatives à l'accueil de loisirs et à la cantine ne relèvent pas des prérogatives de l'école et du conseil d'école. Une réunion d'information spécifique a été organisée par le périscolaire en début d'année. Désormais, toutes ces questions seront directement traitées lors des comités de pilotage des PEDT et posées aux réunions auxquelles les parents et représentants des parents sont invités.

Conseil PEDT : date du 20/11/2024 à 18h00

2. **Bilan de rentrée**

- Effectifs

Effectifs et répartition des classes pour cette année :
10 classes pour un total de 249 élèves au 2/09/24. Une arrivée depuis la rentrée, soit 250 élèves à ce jour.

Mme Savioz et Mme Guillet	PS MS 1	13PS 13MS
Mme Lorenzo	PS MS 2	13 PS 12 MS
Mme Mouraret et Mme Hureau	MS GS	8MS 17 GS
Mme Brunel	GS CP	8GS 16CP
Mme Chevallet et Mme Ly	CP	23 CP
Mme Majchrzak	CE1	24 CE1
Mme Wilbaux	CE1 CE2	11CE1 14 CE2
M Halem	CE2 CM1	10 CE2 14 CM1
Mme Guillet et M Charbonnier	CM1 CM2	17 CM1 et 10 CM2
Mme Mendes	CM2	27 CM2

Actuellement : 83 élèves en maternelle et 166 en élémentaire.
Monsieur l'inspecteur, Monsieur le Maire et le directeur se rencontrent pour travailler la carte scolaire le lundi 18 novembre.

Carole Bailly et AESH et travaille avec nous pour accompagner un élève en situation de handicap. Les AESH (accompagnantes des élèves en situation de handicap) sont des moyens

humains indispensables pour l'inclusion des élèves en situation de handicap. Les AESH sont gérées par le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement des élèves en situation de handicap) piloté par M. l'Inspecteur et Mme la Principale du collège de Peron.

- Rentrée des élèves

Les élèves de maternelle ont pu être accompagnés les premiers jours jusqu'à leur classe. Ils entrent à présent seuls et tous ont déjà bien gagné en autonomie.

Les élèves ont assez rapidement pris leurs marques et ont réussi à progressivement entrer en classe, avec l'aide des ATSEM le matin notamment.

- Sécurité

Exercice d'évacuation incendie : réalisé le 17 septembre. Les deux bâtiments sont indépendants du point de vue de l'alarme et de son déclenchement, il y a donc eu 2 exercices séparés qui se sont très bien déroulés.

Exercice dans le cadre du PPMS dans la situation d'une intrusion : réalisé le 14 octobre. L'exercice s'est déroulé dans le calme. Cet exercice a permis d'identifier que des talkiewalkies avaient des batteries qui étaient à changer. Ces appareils sont branchés dans les classes pour être chargés. Il est essentiel que les personnels qui interviennent dans les classes les laissent branchés.

3. **Approbation du règlement de l'école**

Lecture (voir en fin de PV, sujet 1)

Aucune modification.

Vote pour approbation du règlement de l'école (voir en fin de PV, sujet 1).

Le vote est approuvé à l'unanimité

4. **Évaluations nationales à l'élémentaire**

Les évaluations nationales, désormais étendues à chaque niveau de l'école élémentaire, sont de précieux outils pour guider notre accompagnement des élèves en français et en mathématiques. Avec l'introduction des évaluations en CE2 et CM2 cette année, nous disposons de repères réguliers pour suivre chaque élève tout au long de sa scolarité primaire et garantir qu'ils maitrisent les savoirs fondamentaux, une condition essentielle pour la réussite de tous.
Il y a également les évaluations nationales en sixième.
Ces évaluations, qui permettent de donner de la valeur aux progrès et compétences de nos élèves, ouvrent des opportunités de réflexion collective. En mathématiques, les domaines de la résolution de problèmes, de la comparaison des nombres et du placement sur une ligne graduée se révèlent être des axes où nous pouvons renforcer notre accompagnement. En français, nous avons porté notre attention et notre réflexion autour de la compréhension de

textes oraux, la reconnaissance des différentes écritures d'une lettre, et la manipulation des syllabes, des lettres et des phonèmes.

Les résultats sont à nuancer, surtout en termes de variable temporelle (exercices chronométrés qui mettent parfois les élèves en situation de stress).

Ces résultats, communiqués aux enseignants sous forme de tableau de bord, nous permettent d'ajuster nos actions pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève et encourager une progression constante. Nous avons analysé ces données en équipe, ce qui nous permet d'harmoniser et d'enrichir nos pratiques pédagogiques, renforçant ainsi la cohérence et la cohésion de nos actions au service de la réussite de chaque élève.

Chaque famille reçoit également un bilan individuel sous la forme d'une toile d'araignée, pour une lecture simplifiée des compétences. Les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers bénéficient d'adaptations pour que ces évaluations soient aussi des occasions de valoriser leurs acquis et leur progression.

Je tiens enfin à remercier les collègues de maternelle qui ont contribué aux passations de lecture fluence, permettant un déroulement serein de ces évaluations. Ces moments d'évaluation, dans leur sens de 'donner de la valeur', font partie de notre engagement collectif à mieux accompagner chaque élève. Je remercie également, le soutien de notre nouvelle collègue, Catherine GRARD, Enseignante chargée des aides pédagogiques au sein du RASED.

« Évaluerer » : cette évaluation permet de donner de la valeur aux données récoltées.

5. RASED

- Présentation du RASED

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est composée :

- d'un psychologue de l'Éducation Nationale : Madame Sylvie Montbarbon
- d'une enseignante spécialisée chargée des aides pédagogiques : Catherine GRARD

L'antenne de Collonges intervient sur 9 écoles de la Circonscription de Péron : Thoiry élémentaire et maternelle, Saint Jean de Gonville, Péron, Farges, Challex, Collonges, Léaz et Pougny, soit environ 2000 élèves. Le bureau du RASED se trouve à l'école maternelle de Collonges.
Actuellement, 3 élèves ont déjà été accompagnés. Plusieurs demandes sont en cours. L'enseignant fait appel au RASED via un formulaire de demande d'intervention et une demande d'autorisation est envoyée à la famille.
Le RASED a des missions de prévention, de remédiation et de personne-ressource pour les équipes enseignantes.
Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- petits groupes en dehors de la classe dans la salle mise à disposition par la mairie,
- en aide alternée, à la fois en petit groupe en dehors de la classe puis en classe lors d'exercices réinvestissant ce qui est travaillé;
- En co-intervention dans la classe avec l'enseignant sur un domaine, une compétence particulière.

La modalité d'intervention ainsi que les objectifs fixés sont définis en concertation avec l'enseignant de la classe. Le but est de répondre au plus près aux besoins des élèves et de co-construire avec l'enseignant un projet qui favorise la réussite de l'élève.
Après avoir vu l'enseignant de la classe pour les informer de cet accompagnement possible, les parents recevront un courrier de la part de l'enseignante spécialisée pour proposer cet accompagnement à leur enfant. Sur ce courrier, figure son adresse mél. Ils ne doivent donc pas hésiter à la contacter. Elle peut les recevoir pour leur expliquer la façon dont elle va travailler et les objectifs visés.
Les membres du RASED remercient la mairie et le SIVOS pour la salle mise à leur disposition ainsi que le budget alloué au RASED (1€ par élève).

Concernant l'aide aux élèves à besoin éducatifs particuliers, les enseignants se réunissent régulièrement en conseils dédiés spécifiquement à leur accompagnement. Différentes propositions sont émises qui relèvent principalement d'adaptations pédagogiques proposées ensuite aux parents, généralement sous la forme d'un PPRE. Des Activités Pédagogiques Complémentaires peuvent être proposées. Des modalités plus spécifiques d'accompagnement peuvent être proposées à la suite d'une réunion éducative. Les stages de remise à niveau peuvent être envisagés, on les nomme stage de réussite. C'est l'enseignant qui peut réaliser cette proposition à la famille, principalement pendant 3 périodes : les vacances de printemps, début juillet, ou fin aout. Les modalités pratiques seront précisées aux familles contactées le moment venu.

6. Santé et sécurité

a. Collation et Santé à l'École

Le choix qui a été fait dans notre école est d'interdire le gouter en règle générale, afin de répondre aux enjeux de santé publique et aux orientations ministérielles. Cette décision repose sur la volonté de prévenir des risques pour la santé, tels que l'obésité et la sédentarité, qui concernent de plus en plus d'enfants. L'école joue également un rôle important dans la prévention des risques liés aux allergies alimentaires, le nombre d'enfants touchés par ces allergies étant en constante augmentation. Cela dit, des exceptions peuvent être faites pour des situations particulières, par exemple dans le cadre d'un Projet d'Accueil individualisé (PAI) nécessitant la prise d'un médicament associé à de la nourriture. Ces situations spécifiques sont toujours étudiées en collaboration avec le directeur, l'enseignant et la famille, afin de respecter les besoins particuliers des enfants tout en assurant un environnement sécurisé pour tous.

b. PAI et médicaments

Les médicaments sont interdits à l'école sauf dans le cadre strictement encadré d'un PAI. Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Récemment, l'infirmière scolaire est intervenue pour former l'équipe sur l'utilisation du stylo injecteur d'adrénaline, une mesure de sécurité essentielle pour les élèves présentant des allergies sévères.

c. Sécurité routière aux abords de l'école.

Il y a une préoccupation liée à la sécurité routière qui nécessite que nous échangions pour trouver des axes d'amélioration pour la mise en sécurité de nos élèves lors de leurs déplacements à l'arrivée et à la sortie des classes, mais aussi lors des sorties avec leurs enseignants.

Plusieurs situations concrètes illustrent ces enjeux de sécurité. Par exemple, le trajet jusqu'à la boite aux lettres de la poste située au magasin Utile est particulièrement dangereux pour les élèves. L'accès à la salle polyvalente et à la bibliothèque présente également des risques, notamment à l'entrée du parking, où la sécurité des piétons est compromise. En outre, le passage protégé pour rejoindre la Rue de la Charrière n'est plus tracé, ce qui augmente les risques pour les élèves et leurs accompagnateurs lors de traversées. Enfin, le panneau lumineux d'avertissement aux abords de l'école est hors service depuis un certain temps, diminuant ainsi la visibilité de la zone scolaire pour les automobilistes. Les véhiculent roulent à très vive allure devant l'école.

Un temps d'échange pourrait être envisagé pour aborder les enjeux de sécurité routière aux abords de l'école, avec la possibilité d'organiser une rencontre entre les parents élus, la mairie, le directeur, et éventuellement le référent gendarmerie. L'objectif de cette rencontre serait de mieux identifier et remédier aux zones à risque pour sécuriser les trajets fréquents des élèves, que ce soit pour des sorties scolaires ou des déplacements autonomes.

d. Hygiène et Propreté des Sanitaires

Nous observons que de nombreux élèves hésitent à utiliser les toilettes de l'école, ce qui peut poser des problèmes de confort et d'hygiène. Actuellement, les toilettes sont nettoyées deux fois par jour : une fois après la récréation du matin et une autre après celle de l'après-midi. Cependant, malgré ces nettoyages réguliers, l'état de propreté des sanitaires reste préoccupant, avec des installations déjà très sales au moment des passages des agents de nettoyage.

Afin d'améliorer cette situation, nous avons sensibilisé les élèves à une utilisation respectueuse des installations sanitaires.

e. Parcours Éducatif Santé

L'école s'engage activement dans la mise en œuvre des parcours éducatifs, en particulier le parcours éducatif santé, qui vise à promouvoir le bienêtre des élèves tout en développant leurs compétences en matière de prévention et d'hygiène de vie. Diverses actions sont menées tout au long de l'année pour sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques de santé et de bienêtre.

Parmi ces actions, nous avons intégré les 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (APQ), qui contribuent au développement physique et à la lutte contre la sédentarité. L'école participe également à des évènements organisés avec l'USEP, permettant aux élèves de prendre part à des activités sportives collectives qui favorisent leur développement physique, tout en intégrant des valeurs de coopération et de respect.

L'éducation à la santé inclut aussi des actions de prévention des risques (notamment les comportements à adopter pour éviter les accidents) et des séances d'éducation au gout et à l'alimentation, pour sensibiliser les élèves à l'importance d'une alimentation équilibrée. Nous sommes aussi amenés à aborder des thèmes tels que l'importance du sommeil, la gestion du temps d'écran, et le développement des compétences psychosociales. Cela dans l'objectif de favoriser le bien-être mental et physique des élèves.

7. Education à la sexualité

L'éducation à la sexualité vise à promouvoir des valeurs de respect et d'égalité, essentielles à la construction d'une société juste et inclusive.
À l'école élémentaire, cette éducation s'appuie sur des actions concrètes qui contribuent à faire évoluer les mentalités dès le plus jeune âge et à préparer les élèves à vivre dans une société fondée sur le respect des droits de chacun et la lutte contre toutes formes de violences et de discrimination, en particulier celles faites aux femmes, et l'égalité entre tous.

Au travers des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité du CP au CM2, des activités adaptées permettent aux élèves d'explorer le respect de soi et des autres. Par exemple, en sciences au cycle 3, les études réalisées vont viser à construire les discussions et les savoirs sur l'égalité entre les filles et les garçons et le respect de toutes les étapes de la vie humaine.

En Éducation Morale et Civique (EMC), les élèves abordent les valeurs de l'égalité, du respect et de la solidarité. La coopération est encouragée, des exercices de résolution de conflits sont travaillés, notamment appuyés par le travail fait avec l'intervenante l'année passée sur les messages clairs. Cela aide les élèves à exprimer leurs émotions de manière constructive et à développer une communication non violente.

L'éducation à la sexualité permet aussi de sensibiliser les élèves aux inégalités, de lutter contre les stéréotypes de genre, dans divers rôles. Pour nous il y a un enjeu par exemple à combattre les stéréotypes tenaces qui accompagnent les mathématiques, les sciences et une importance à agir pour la diversité des aspirations.

Enfin, pour les plus grands, il y a un enjeu à prévenir les violences sexistes par une éducation qui encourage la reconnaissance et le respect de tous, tout en abordant l'importance de la sécurité et du consentement. L'infirmière scolaire intervient en CM2, en fin d'année, pour des discussions encadrées qui permettent d'aborder ces sujets de manière bienveillante et sécurisante. L'école met l'accent sur trois dimensions :le champ biologique : abordé dans le cadre des sciences comme l'étude de la biologie animale et végétale, des cycles de vie et de la puberté. Le champ psychoémotionnel : via le travail sur les émotions et des activités de gestion des conflits, qui favorisent les compétences psychosociales et l'estime de soi. Le champ juridique et social : avec des ateliers de sensibilisation aux droits et aux comportements respectueux, en lien avec des exercices de vie collective et de débat.

8. La lutte contre le harcèlement

La lutte contre le harcèlement est une priorité nationale et, à travers le programme pHARe, notre école s'engage activement pour prévenir et intervenir efficacement. Ce programme repose sur trois axes essentiels : 100 % prévention, 100 % détection, et 100 % solutions. Il

mobilise l'ensemble de la communauté éducative, car le harcèlement dépasse souvent les murs de l'école, s'étendant parfois au périscolaire, à la commune, et aux réseaux sociaux.

Le protocole de prise en charge des situations de harcèlement a été renforcé cette année, permettant une réaction rapide et structurée face aux signalements. Toute situation préoccupante peut être signalée à l'équipe M3P (Méthode de Préoccupation Partagée), qui se compose de directeurs, de conseillers pédagogiques, d'enseignants et de l'inspecteur de circonscription. L'équipe est formée pour qualifier et analyser chaque situation, en recueillant des éléments objectifs pour établir une réponse adaptée. L'intervention est graduée en fonction de l'urgence et de la gravité, et des entretiens avec les élèves concernés sont organisés dans un cadre bienveillant et confidentiel.

En parallèle, notre école a renforcé la prévention auprès des élèves. Chaque classe bénéficie de 10 heures annuelles d'apprentissage dédiées à la lutte contre le harcèlement. À Saint-Jean-de-Gonville, des actions symboliques comme la journée 'Tous en bleu contre le harcèlement' ont été organisées à l'occasion de la journée nationale du 7 novembre (journée nationale de lutte contre le harcèlement). Les élèves de CE2 à CM2 ont participé à un questionnaire anonyme pour évaluer leur bienêtre. En maternelle, les enseignants ont abordé la thématique du climat scolaire voire du harcèlement par des lectures d'albums suivies de discussion. L'enjeu et de sensibiliser toute la communauté éducative, d'apprendre à réagir en tant que témoins ou victimes. Des partenaires périscolaires participent également à ces actions de sensibilisation, assurant ainsi une continuité éducative.

9. Projets 2024/2025

Des projets sont menés par plusieurs classes. Chaque enseignant est responsable de la mise en œuvre des projets qui concernent sa classe. Il est fréquent que des différences apparaissent entre les projets que vivent des élèves d'un même niveau. Pour autant, nous cherchons à construire nos projets avec cohérence et harmonie. L'équipe de cycle 2 et de cycle 1 a par exemple beaucoup travaillé l'harmonisation des pratiques pour le geste d'écriture. La liberté pédagogique implique que c'est l'enseignant en charge de la classe qui choisit les projets dans lesquels il souhaite engager sa classe. Ces choix se font d'abord en fonction de la cohérence du projet pour l'apprentissage des élèves.

- Projet d'école

Des actions ont déjà été mises en place dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet d'école et il y a une poursuite des projets engagés les années précédentes :
- Grande lessive (reportée en novembre à cause du mauvais temps) action qui s'inscrit dans le développement des parcours éducatifs et de l'élève.
- Les olympiades des familles et parents ont été une grande réussite
- Élections de représentants des élèves par classe, dès l'année de CP afin de permettre aux élèves de réaliser des propositions d'aménagement ou d'activités permettant une meilleure prise en compte du climat scolaire et du bienêtre à l'école. Les délégués se réuniront prochainement avec la mairie et le directeur sur le temps scolaire.

- **Décloisonnements**

Elèves de GS réunis en début d'après-midi pour des séances de phonologie et de sciences.

<u>Des projets en lien avec le PEDT et en coopération avec l'accueil de loisirs.</u>

- **Maternelle – projet langue des signes**

3 séances d'initiation avec une intervenante sur le thème des émotions avec apprentissage de certains signes, jeux pour signer et chanson sur les émotions.

- **USEP**

Le sport à l'école.
L'USEP cela veut dire Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré est la première fédération sportive scolaire de France avec 870 000 licenciés, 12 300 associations d'école
Ce qui caractérise l'USEP au sein de la Ligue de l'enseignement ce sont d'abord et avant tout les valeurs fondatrices de son action : La laïcité / La citoyenneté / La solidarité.
La classe de CM1 CM2 sera adhérente cette année et cela permet de faire venir un mur d'escalade mobile au mois de juin dans la cour de l'école.
Les licences sont financées par le sou des écoles.

- **Projet nature**

observation d'oiseaux, écoute du chant des oiseaux, cartes d'identité d'oiseaux concernant leur alimentation et construction d'un nid, en lien avec notre projet oiseaux de l'année. La classe de CP a bénificié d'une sortie en forêt avec un guide moyenne de montagne Mathieu Gevertz le jeudi 10 octobre. Jusqu'aux CP, les sorties se déroulaient sur la demie-journée. A partir du CE1, les sorties duraient la journée entière.
Nous sommes montés dans la forêt au-dessus de Saint-Jean. Nous avons tout d'abord appris à observer autour de nous en faisant un rallye-photo. Ensuite avant d'entamer le chemin dans la forêt, les élèves ont fait le jeu des lapins. Certains enfants étaient des trèfles, d'autres des lapins et au bout d'un moment sont apparus des renards. Ce jeu avait pour but d'illustrer le principe de chaine alimentaire, mais aussi d'expliquer l'importance de la diversité de l'écosystème afin que cette chaine ne soit ni rompue ni déséquilibrée.
Ensuite, nous avons poursuivi notre route et avons fait une activité afin de reconstituer le cycle de fruits de la pomme : depuis la graine jusqu'au fruit. Après cela, les élèves sont partis à la chasse aux fruits de la forêt. Nous pouvions aussi prendre les feuilles qui allaient avec pour apprendre à reconnaître les différents arbustes ou arbres de la forêt. Ainsi avons-nous trouvé des glands du chêne, des cônes de pin, des cynorrhodons les fruits de l'églantier et j'en oublie sûrement. Pendant cette chasse, un groupe a eu la surprise de trouver un crâne d'animal. Mathieu a essayé de faire deviner aux enfants de quel animal il s'agissait, en regardant la forme du crâne, les dents pour savoir si il était herbivore ou carnivore, l'emplacement des yeux pour savoir si l'animal était un prédateur ou plutôt une proie. Il s'agissait finalement d'un crâne de marcassin , le petit du sanglier.
Pour terminer la sortie, Mathieu nous a emmenés au cœur de la forêt, pour nous raconter une histoire autour d'une fleur nommée l'hellébore fétide que l'on retrouve souvent dans les sous-bois gessiens et qui fleurit en plein hiver.
Nous réinvestissons en ce moment le travail autour des régimes alimentaires des animaux et de la chaine alimentaire que nous travaillons en sciences avec les CP.

<u>D'autres projets dans les cycles :</u>

Intervention tennis :
Des séances de tennis ont eu lieu en période 1 avec Monsieur Xavier Maire pour les classes GS-CP, CP et CE1.

Les premières séances consistent en une découverte du matériel et du fonctionnement œil/raquette/balle.
Echauffement, ateliers

Projet et partenariat :
Les oiseaux : dans le cadre du Pedt, le centre de loisirs a préparé et installé des nichoirs et mangeoires aux abords de l'école. Les classes de maternelle se chargeront d'approvisionner les mangeoires et d'observer quels oiseaux viennent en profiter.

Aide aux devoirs :
nous avons 2 enseignants qui sont d'accord pour réaliser de l'aide aux devoirs une fois par semaine et 1 enseignant qui est d'accord pour réaliser de l'aide aux devoirs plusieurs fois par semaine.

- La fête de Noël organisée par le Sou des écoles : samedi 14 décembre. Stand de vente de bricolages fabriqués par les élèves, bricolages de Noël et chants des élèves.

Des projets à venir dont nous échangerons au prochain conseil d'école :
Les petits champions de la lecture / Rallye Maths/ Dans la peau d'un scientifique
Natation / Escalade / Savoir rouler /
Classe de mer.

- sujet 1 soumis à avis :

– 1 - Discussion pour l'approbation du règlement intérieur de l'école.

Modifications proposées : aucune

Approbation à l'unanimité

- Pour : 21
- contre : 0
- abstention : 0

Heure de fin : 20h50

Date du prochain conseil : mardi 25 mars 2025